

En ligne tous les mercredis

17 octobre 2012

## LA VIE ECONOMIQUE

- [L'Assemblée nationale adopte le traité européen](#)
- [Onze pays se rallient à la taxe sur les transactions financières](#)
- [Taxe financière européenne : Paris veut en affecter une part au développement](#)
- [Le déficit de l'Etat recule de 5,1 milliards d'euros](#)
- [Hausse sensible des prix à la pompe](#)
- [France : la facture pétrolière creuse le déficit commercial en août](#)
- [Les emplois d'avenir définitivement votés](#)
- [Automobile : Moody's abaisse les notes de PSA Peugeot Citroën et de Fiat](#)
- [Les créations d'entreprises progressent en septembre grâce aux auto-entrepreneurs](#)
- [Le FMI pointe les risques pris par la BCE](#)
- [Sondage : le moral des Français flanche pour de bon](#)
- [Le Qatar assure investir en France sans arrière-pensée politique](#)

## COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Les 50 millions disparus de l'AP-HP](#)
- [Hausse d'impôts : la facture atteint 64 milliards d'euros sur 3 ans](#)
- [Les deux tiers des retraités paieront la taxe de 0,15 %](#)
- [Les taxes foncières ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation](#)
- [Plus-values : le gouvernement refuse d'aller plus loin en dépit de l'ultimatum du patronat](#)
- [La surtaxe de 5 % sur l'impôt sur les sociétés prolongée](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

- [Carrefour supprime 533 postes administratifs](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Yvelines : on recrute dans les centres commerciaux](#)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Les médecins aussi refusent d'être pris pour des « pigeons »](#)
- [Taxation des plus-values : les patrons montent au créneau](#)
- [Laurence Parisot : « La situation est gravissime »](#)

## LIVRES

- [Bon pour la casse ! Les déraisons de l'obsolescence programmée](#)

### Qu'est-ce que Le.Crible ?

*Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.*

*L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)*

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● L'Assemblée nationale adopte le traité européen

Mardi 9 octobre, les députés ont voté la ratification du Traité budgétaire européen : 477 voix pour, 70 voix contre, 21 abstentions.

[http://www.lexpress.fr/actualite/politique/l-assemblee-nationale-adopte-le-traite-europeen\\_1172211.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/l-assemblee-nationale-adopte-le-traite-europeen_1172211.html)

(Source : [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr) du 09/10/2012)

### ● Onze pays se rallient à la taxe sur les transactions financières

Mardi 9 octobre, lors d'un tour de table des ministres des finances de l'Union européenne à Luxembourg, onze états ont émis un avis favorable à la taxe sur les transactions financières. Il s'agit de la France, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Autriche, du Portugal, de la Slovénie, de la Grèce, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Estonie et de la Slovaquie. La conséquence ? En novembre, la Commission européenne soumettra une demande formelle de « coopération renforcée », c'est-à-dire l'autorisation de mettre en œuvre une politique, pour quelques Etats de l'Union européenne désireux de se regrouper pour agir ensemble, sans attendre les Vingt-Sept.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202315455517-taxe-sur-les-transactions-financieres-le-quorum-d-etats-requis-a-ete-atteint-370508.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20121009-\[s=461370\\_n=2\\_c=204\\_j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202315455517-taxe-sur-les-transactions-financieres-le-quorum-d-etats-requis-a-ete-atteint-370508.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20121009-[s=461370_n=2_c=204_j-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 09/10/2012, Anne Bauer)

### ● Taxe financière européenne : Paris veut en affecter une part au développement

- Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des finances, à l'issue d'un entretien avec le milliardaire américain Bill Gates et la rock star Bono : « *J'ai pu leur dire que nous souhaitons pour notre part, malgré un contexte difficile sur le plan budgétaire, maintenir notre aide au développement. [...] Il y a à la fois la taxe que nous avons déjà réalisée [en France], qui sera affectée à 10 % au développement, et puis il y a la taxe qui est prévue par les Européens, cette coopération renforcée de onze Etats, là aussi il faudra penser aux affectations pour le développement. [...] Bono a évoqué aussi l'idée d'élargir encore le spectre, pour prendre en compte l'environnement* » - sans toutefois préciser la position de la France sur le sujet.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00469911-taxe-financiere-europeenne-paris-veut-en-affecter-une-part-au-developpement-moscovici-370985.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20121010-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/afp-00469911-taxe-financiere-europeenne-paris-veut-en-affecter-une-part-au-developpement-moscovici-370985.php?xtor=EPR-1500-[france]-20121010-[s=461370_n=2_c=201_j-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 10/10/2012)

### ● Le déficit de l'Etat recule de 5,1 milliards d'euros

L'annonce a été faite mardi 9 octobre par Bercy : au 31 août, le déficit de l'Etat a reculé de 5,1 milliards d'euros « *par rapport à un an plus tôt* », s'établissant à 97,7 milliards d'euros. Ce chiffre reste cependant très au-dessus des 83,6 milliards fixés pour la fin de l'année 2012, par le projet de budget présenté par le gouvernement fin septembre. L'objectif du gouvernement est de ramener le déficit public à 4,5 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2012, contre 5,2 % en 2011. En ce qui concerne la charge de la dette, Bercy note qu'elle est en baisse grâce à « *l'impact positif du niveau historiquement bas des taux d'intérêt* ». Autre point positif, toujours selon Bercy : « *Les encaissements de recettes fiscales à fin août sont en progression de 6,5 milliards par rapport à 2011* ».

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Le-deficit-de-l-Etat-recule-de-5-1-milliards-d-euros-566340>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) 09/10/2012, C.V. (avec AFP)-leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

### ● Hausse sensible des prix à la pompe

La semaine dernière (du 1<sup>er</sup> au 7 octobre), les prix à la pompe ont subi une hausse généralisée, selon le ministère de l'Ecologie et de l'Energie : l'essence sans plomb 95 et le gazole ont augmenté de près de 2 centimes par litre en moyenne, le gazole (plus de 80 % de la consommation française) de 1,72 centime en moyenne, le super sans plomb 95 de 1,83 centime et l'essence sans plomb 98 de 1,53 centime.

- **Le Figaro** : « Cette hausse généralisée a correspondu à une avancée du prix du pétrole. Exprimé en euros, le baril de la mer du Nord, référence du marché européen, est passé de 85 euros environ à plus de 86 d'une semaine sur l'autre. Malgré cette remontée, les prix des carburants se situent encore nettement en deçà de leurs niveaux moyens du mois d'août ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2012/10/09/97002-20121009FILWWW00377-hausse-sensible-des-prix-a-la-pompe.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 09/10/2102

#### ● **France : la facture pétrolière creuse le déficit commercial en août**

Pour le mois d'août 2012, le déficit du commerce extérieur en France se creuse de 1,2 milliard d'euros et atteint ainsi - 5,286 milliards. Ce déficit est dû à la forte hausse des achats énergétiques.

- **D'après les Douanes** : « Les importations de produits pétroliers raffinés bondissent de plus de 600 millions d'euros, avec une hausse simultanée des prix et des volumes acheminés ».

- **Les exportations** : Grâce à une bonne performance de l'industrie aéronautique et à d'importantes livraisons de céréales (notamment en Algérie), elles « accentuent leur rebond de juillet (+ 3,6 % après + 1,4 %) ».

- **Les importations** : Leur progression est plus forte que celle des exportations (+ 6,3 %), « en raison d'un rattrapage par rapport au niveau faible de juillet et d'une forte augmentation des achats énergétiques ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202314945753-france-le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-aout-370436.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20121009-\[s=461370 n=2 c=201 \]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202314945753-france-le-deficit-commercial-s-est-creuse-en-aout-370436.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20121009-[s=461370 n=2 c=201 ]-937960@1)

- **Le communiqué des Douanes du 09/10/2012** :

<http://www.economie.gouv.fr/resultats-du-commerce-exterieur-aout-2012>

(Sources : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 09/10/2012, Claude Fouquet & [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr))

#### ● **Les emplois d'avenir définitivement votés**

C'est dans la nuit du 9 au 10 octobre que le Parlement a définitivement adopté le projet de loi créant les emplois d'avenir pour des jeunes peu ou pas qualifiés. Les premiers contrats seront signés à partir du 2 novembre 2012.

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/les-emplois-d-avenir-definitivement-votes-10-10-2012-2220033.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 10/10/2012)

#### ● **Automobile : Moody's abaisse les notes de PSA Peugeot Citroën et de Fiat**

Mercredi 10 octobre, Moody's a abaissé les notes de Fiat et de PSA d'un cran, les descendant à Ba3.

- **Falk Frey**, responsable de Moody's, concernant PSA : « [Cette décision] reflète les défis importants auxquels PSA fait face pour parvenir à se restructurer et retourner la tendance des performances opérationnelles de ses activités automobiles, y compris atteindre l'objectif d'équilibre de la trésorerie d'exploitation d'ici 2014. Même si ces mesures sont appliquées selon le calendrier prévu, ces circonstances vont mettre les résultats du groupe sous pression bien au-delà de la catégorie actuelle de la notation au cours des deux prochaines années ». Ajoutant que Moody's prévoyait un recul supplémentaire de 3 % de la demande pour les véhicules légers et une pression accrue sur les prix en Europe de l'ouest en 2013 : « [Les annonces de PSA Peugeot Citroën] pourraient ne pas être suffisantes pour que le groupe puisse réaliser les résultats sur lesquels il table dans son plan de restructuration, ce qui justifie la perspective négative ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20121010.CHA1750/moody-s-abaisse-les-notes-de-psa-peugeot-citroen-et-de-fiat.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121010](http://www.challenges.fr/entreprise/20121010.CHA1750/moody-s-abaisse-les-notes-de-psa-peugeot-citroen-et-de-fiat.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121010)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 10/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les créations d'entreprises progressent en septembre grâce aux auto-entrepreneurs

D'après l'Insee, les créations d'entreprises, toutes catégories confondues, ont augmenté de 12 % en septembre par rapport au mois d'août. Dans le détail, 46 476 entreprises ont été créées en septembre, dont 26 597 auto-entreprises, en données brutes (contre 20 869 créations d'auto-entreprises en août). Ces chiffres soulignent l'importance du rôle des auto-entrepreneurs dans le paysage entrepreneurial français, soulignent Les Echos. **L'Insee** : « *La baisse du nombre de créations hors auto-entrepreneurs (- 3 %, en données corrigées des variations saisonnières et du nombre de jours ouvrables) est compensée par la hausse du nombre de demandes de création d'auto-entreprises* ».

Les secteurs les plus dynamiques : « *l'enseignement, santé, action sociale* » (secteur qui connaît une envolée de près de 32 %), le soutien aux entreprises (11,9 %) et la construction (10,9 %).

Cependant, au cours des douze derniers mois, les créations d'entreprises dans leur ensemble sont dans le rouge. Elles affichent une baisse de 1,2 % (même si, dans le même temps, le nombre des auto-entreprises a progressé de 1,2 %).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202323308069-les-creations-d-entreprises-progressent-en-septembre-grace-aux-autoentrepreneurs-371882.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20121012-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_\]-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202323308069-les-creations-d-entreprises-progressent-en-septembre-grace-aux-autoentrepreneurs-371882.php?xtor=EPR-1500-[france]-20121012-[s=461370_n=2_c=201_]-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 12/10/2012, Claude Fouquet)

### ● Le FMI pointe les risques pris par la BCE

Pour le Fonds monétaire international (FMI), dans un rapport publié le 10/10/12, le programme de rachat d'obligations publiques de la Banque centrale européenne est dangereux : « *[Ce programme] jouit d'une plus grande crédibilité (...) mais il fait face à d'importants risques liés à des facteurs politiques et à sa mise en application* ».

Ce programme de rachat illimité d'obligations publiques, annoncé par la BCE en septembre et réservé aux Etats ayant requis l'aide du fonds de secours européen (MES), exige, en contrepartie, des efforts accrus d'assainissement des finances publiques de ces Etats. « *Les gouvernements doivent désormais demander le soutien (du fonds de secours, ndlr), accepter les conditions et mettre en œuvre les réformes* », note le FMI.

Pour le Fonds monétaire, « *le programme de la BCE ne garantira pas catégoriquement le retour à une dette viable en raison de l'impact incertain des conditions imposées aux pays, qui peuvent parfois freiner encore davantage la croissance et aggraver les déficits* ». Il estime également « *que ce programme doit s'accompagner d'une recapitalisation crédible des banques et d'une union bancaire* ».

[http://www.liberation.fr/economie/2012/10/09/le-fmi-pointe-les-risques-pris-par-la-bce\\_852157](http://www.liberation.fr/economie/2012/10/09/le-fmi-pointe-les-risques-pris-par-la-bce_852157)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 10/10/2012)

### ● Sondage : le moral des Français flanche pour de bon

D'après le dernier baromètre de l'économie **BVA-BFM-Challenges-Avanquest**, réalisé les 27 et 28 septembre, seulement 25 % des Français ont confiance en l'avenir de la situation économique contre 73 % de défiants. **Gaël Sliman**, directeur général adjoint de BVA : « *Même les sympathisants de gauche, jusqu'alors dopés par la présence au pouvoir de leur camp, basculent dans le pessimisme (55 %)* ».

**L'Insee** confirme en indiquant un recul de 2 points en septembre : « *[Les ménages sont] nettement plus pessimistes sur le niveau de vie passé et futur et plus nombreux à anticiper une hausse du chômage et à estimer que l'inflation va accélérer* ». Toujours selon l'Insee, cette chute du moral « *s'est déjà traduite dans la consommation, qui a reculé de 0,8 % en août* ». Ajoutant que la consommation devrait légèrement diminuer sur l'ensemble de l'année (- 0,1 %), « *à cause notamment de la baisse historique du pouvoir d'achat (- 0,5 %)* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20121009.CHA1743/sondage-le-moral-des-francais-flanche-pour-de-bon.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121011](http://www.challenges.fr/economie/20121009.CHA1743/sondage-le-moral-des-francais-flanche-pour-de-bon.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121011)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 11/10/2012, Thierry Fabre)

[Retour au sommaire](#)



### ● Le Qatar assure investir en France sans arrière-pensée politique

Un fonds d'investissement franco-qatari va être créé auprès de la Caisse des dépôts.

- **Cheikh Hamad ben Jassem Al-Thani**, Premier ministre du Qatar : « *Le Qatar n'a pas de grande ambition politique (...) et quand il investit en France, c'est sans dessein politique. Nous ne cherchons qu'à investir et nous ne faisons rien sans coordination avec la partie française* ».

- **Mohamed Jaham Al-Kuwari**, ambassadeur du Qatar à Paris : « *Il serait dommage que des calculs partisans privent ces nations d'une telle occasion d'échanges dont les perspectives s'annoncent aussi fructueuses dans l'avenir pour les deux pays* ».

C'est **François Hollande** qui a indiqué, le 11 octobre dans un entretien accordé à RFI/TV5Monde et France24 depuis l'Élysée, qu'un fonds d'investissement franco-qatari sera « *créé auprès de la Caisse des dépôts* » pour investir dans les banlieues et le reste du territoire français : « *Le Qatar veut investir dans nos banlieues, sur nos territoires ? Très bien, acceptons cette offre, cette proposition, mais nous le ferons ensemble* ».

Le gouvernement français a donné son feu vert et souhaite que de l'argent privé et public s'ajoute au financement qatari.

[http://www.liberation.fr/economie/2012/10/15/le-qatar-assure-investir-en-france-sans-arriere-pensee-politique\\_853359](http://www.liberation.fr/economie/2012/10/15/le-qatar-assure-investir-en-france-sans-arriere-pensee-politique_853359)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 15/10/2012)

### COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

#### ● Les 50 millions disparus de l'AP-HP

L'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) doit se faire rembourser les frais médicaux dus par des centaines de malades venus de l'étranger, une ardoise qui « *s'élève à près de 50 millions d'euros* », estime **Le Journal du Dimanche**.

- **Patrick Pelloux**, syndicaliste urgentiste : « *C'est une vieille histoire. L'AP-HP est un outil diplomatique pour la France. Des dirigeants étrangers viennent se faire opérer chez nous. On va les chercher à l'aéroport en ambulance toutes sirènes hurlantes, on leur dispense des soins de qualité et on ferme les yeux sur les factures qu'ils n'acquittent jamais. [...] On fait payer par les assurés sociaux pas toujours fortunés les créances de gens aisés* ». Au rang des mauvais payeurs : l'Algérie qui accuse une dette d'environ 20 millions d'euros, le Maroc (plus de 10 millions d'euros), les pays du Golfe (10 millions d'euros), la Tunisie (environ un million d'euros), et d'autres Etats qui doivent des sommes moindres (inférieures au million d'euros) : pays africains, Portugal, Etats-Unis, Libye...

- **Loïc Capron**, médecin syndiqué et président de la commission médicale d'établissement (CME) de l'AP-HP : « *Il y a dix ans que nous essayons de mettre cette ardoise sur la table. En vain. Mais ce qui était toléré devient moins supportable en période de course aux euros* ».

Comment en est-on arrivé là ? **Patrick Pelloux** : « *Les hôpitaux ont longtemps été peu performants en matière de facturation et de recouvrement* ». **D'après un chef de service aux Hospices civils de Lyon**, où l'ardoise internationale se chiffre aussi en millions d'euros : « *Des intérêts croisés sont en jeu. Le gouvernement ferme les yeux au nom du prestige de la France. Certains mandarins qui ont une activité libérale au sein de l'hôpital public, le fameux privé à l'hôpital, y trouvent leur compte : ces malades qui ne paient pas l'hôpital règlent rubis sur l'ongle leurs dépassements d'honoraires. Sans parler des effets positifs sur leur réputation au Maghreb ou au Moyen-Orient* ».

- En conclusion, l'AP-HP affirme : « *C'est un dossier prioritaire. Les choses avancent* ».

<http://www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Les-50-millions-disparus-de-l-AP-HP-568401>

(Source : [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) du 14/10/2012, Anne-Laure Barret – Le journal du Dimanche)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Hausse d'impôts : la facture atteint 64 milliards d'euros sur 3 ans

Un rapport de Bercy sur les prélèvements obligatoires, qui détaille l'évolution des impôts et des cotisations sociales, indique que le taux de prélèvements obligatoires est passé de 42,5% du produit intérieur brut (PIB) en 2010 à 43,9 % en 2011, et devrait atteindre 44,9 % cette année, avant de monter à 46,3 %, en 2013. « *Bercy estime que la progression*

'spontanée' des recettes liée à l'évolution de l'économie est faible (de l'ordre de six milliards d'euros) », l'essentiel étant dû au plan Fillon dans un premier temps, puis au plan Ayrault dans un deuxième. Depuis son arrivée au pouvoir, la majorité de gauche a décidé d'augmenter les impôts de 32,7 milliards (6,7 milliards en 2012 et 26 milliards en 2013). La droite, elle, avait atteint un peu plus de 31 milliards (« avec des hausses moins concentrées dans le temps », note l'Expansion). Selon Bercy, le projet de loi de programmation des finances publiques, présenté fin septembre, laisse « des marges de baisses des prélèvements obligatoires d'au maximum 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017 ». Les prévisions du gouvernement sont les suivantes : 2014 : 46,5 % du PIB, 2015 : 46,7 %, 2017 : 46,3 % (retrouvant ainsi le niveau de 2013).

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/hausses-d-impots-la-facture-atteint-64-milliards-sur-3-ans\\_345608.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/hausses-d-impots-la-facture-atteint-64-milliards-sur-3-ans_345608.html#xtor=AL-189)

(Source : [www.lexpansion.lexpress.fr](http://www.lexpansion.lexpress.fr) du 09/10/2012)

### ● Les deux tiers des retraités paieront la taxe de 0,15 %

Selon la Cour des comptes, 68 % des retraités vont payer le nouveau prélèvement sur les pensions de 0,15 %. La raison en est que la mesure ne vise pas uniquement les retraités s'acquittant de l'impôt sur le revenu (IR – ce qui aurait représenté la moitié des retraités).

- **Les Echos** : « La taxe, qui doit entrer en vigueur l'an prochain, pèsera sur toutes les pensions soumises à la CSG, que ce soit au taux réduit de 3,8 % (retraités ne payant pas l'impôt sur le revenu mais payant la taxe d'habitation) ou au taux supérieur de 6,6 % (retraités payant l'IR) ». Cela représente 10 millions de retraités pour une taxe devant rapporter 350 millions d'euros destinés aux comptes sociaux en 2013. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit le doublement du taux de ce prélèvement en 2014 (0,3 %), doublement qui servira à financer la dépendance.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202315206783-les-deux-tiers-des-retraites-paieront-la-taxe-de-0-15-370514.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20121009-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202315206783-les-deux-tiers-des-retraites-paieront-la-taxe-de-0-15-370514.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20121009-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@)

(Sources : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 02/10/12, Vincent Collen)

### ● Les taxes foncières ont augmenté deux fois plus vite que l'inflation

L'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), qui regroupe les propriétaires-bailleurs, a dénoncé mercredi 10 octobre la progression des taxes foncières, plus de 2 fois l'inflation entre 2006 et 2011, et a demandé, en conséquence, un blocage des augmentations de taux aux collectivités locales.

- **Jean Perrin**, président de l'UNPI : « Sur l'ensemble de la France, la taxe foncière a augmenté en moyenne de 20,94 % entre 2006 et 2011 alors que l'inflation a seulement progressé de 8,2 % pendant cette période ». Ajoutant : « Il faut que les collectivités locales bloquent les taux car celles-ci sont responsables, à égalité avec l'Etat, de la moitié de la hausse ».

Parmi les 50 communes les plus peuplées de France, Paris a subi l'augmentation la plus forte (+ 67,90 %). La raison ? La création d'un taux départemental. Mais, note Challenges, en 2011 les taux cumulés de la capitale par rapport à la valeur locative (13,5 %) restaient néanmoins parmi les plus bas des grandes villes. Dans les quatre autres grandes métropoles françaises, la hausse est de 15,11 % à Lyon, 15,34 % à Marseille, 18,42 % à Toulouse et 23,26 % à Nice. Les hausses les plus modérées ? Fort-de-France : + 8,48 %, Aix-en-Provence : + 10,44 % et Reims : + 10,49 %.

[http://www.challenges.fr/economie/20121010.CHA1746/les-taxes-foncieres-ont-augmente-2-fois-plus-vite-que-l-inflation-entre-2006-et-2011.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121010](http://www.challenges.fr/economie/20121010.CHA1746/les-taxes-foncieres-ont-augmente-2-fois-plus-vite-que-l-inflation-entre-2006-et-2011.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121010)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 10/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

### ● Plus-values : le gouvernement refuse d'aller plus loin en dépit de l'ultimatum du patronat

Face à la fronde du patronat qui demande la suppression de la taxation des plus-values de cession (cf. nos articles dans la rubrique Opinions/vie politique), le gouvernement entend ne pas dépasser les concessions qu'il a déjà faites. **Bercy** : « Le retrait du projet est hors de

question et ils le savent ». Ajoutant, en réponse à l'ultimatum des « Pigeons » : « Ils veulent peser dans les derniers arbitrages et obtenir des concessions. D'ailleurs, malgré ces grandes déclarations solennelles, nous continuons à négocier avec eux sur les paramètres des aménagements ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202318364024-plus-values-le-gouvernement-refuse-d-aller-plus-loin-en-depit-de-l-ultimatum-du-patronat-371218.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20121011-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202318364024-plus-values-le-gouvernement-refuse-d-aller-plus-loin-en-depit-de-l-ultimatum-du-patronat-371218.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20121011-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 11/10/2012, Marie Bellan & Elsa Conesa)

- **DERNIERE MINUTE : Les derniers aménagements de Bercy. Le point sur le sujet :**

1)- Il est confirmé qu'un régime spécifique sera bien prévu pour les cessions effectuées en 2012. « Un prélèvement forfaitaire libératoire de 24 % leur sera appliqué, au lieu de 19 % jusqu'à présent. Pour pouvoir continuer à bénéficier du prélèvement forfaitaire libératoire de 19 % en cours actuellement, le vendeur devra posséder au moins 10 % du capital pendant au moins deux ans et, au moment de la cession, être toujours en possession d'un minimum de 5 % des parts. Il faudra toutefois avoir exercé des fonctions de dirigeant opérationnel, c'est-à-dire avoir tiré au moins 50 % de ses revenus de l'entreprise en question, pour rentrer dans ce schéma. Pour les investisseurs, comme les fonds ou les 'business angels', les plus-values seront donc soumises au barème de l'impôt sur le revenu, avec des abattements ».

- **Jérôme Cahuzac** sur BFM TV, le 14/10 : « Ceux qui travaillent au jour le jour ne peuvent pas être traités de la même façon que ceux qui investissent ».

2)- L'exonération en cas de réinvestissement des gains obtenus lors de la cession sera non seulement toujours possible mais même élargie. « Aujourd'hui, au moins 80 % de la plus-value doivent être réinvestis pour donner droit à un report d'impôt pendant cinq ans, puis à une exonération. Les aménagements prévoient que 50 % de la somme réinvestie suffiraient à faire bénéficier l'entrepreneur du report d'impôt et de l'exonération ».

3)- La progressivité du régime d'abattement dans le temps reste inchangée par rapport à la fin de la semaine dernière : il s'agira « d'une exonération de 20 % entre deux et quatre ans de détention, de 30 % entre quatre et six ans de détention, et de 40 % à partir de six ans de détention. En prenant en compte l'année de départ d'achat des titres pour calculer la durée de détention ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202325369353-plus-values-bercy-cale-ses-derniers-amenagements-500249.php?xtor=EPR-1500-\[patrimoine\]-20121015-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202325369353-plus-values-bercy-cale-ses-derniers-amenagements-500249.php?xtor=EPR-1500-[patrimoine]-20121015-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 15/10/2012, Marie Bellan & Elsa Conesa)

### ● La surtaxe de 5 % sur l'impôt sur les sociétés prolongée

Selon Les Echos, le gouvernement devrait prolonger d'un an la contribution exceptionnelle de 5 % sur l'impôt sur les sociétés, ceci afin de financer les aménagements apportés au projet de taxation des plus-values de cession, suite à la grogne des entrepreneurs « Pigeons » (cf. article ci-dessus). Ces aménagements entraîneraient un manque à gagner pour l'Etat de 750 millions d'euros. La surtaxe de 5 %, instaurée par le gouvernement Fillon, s'applique aux quelque 20 000 entreprises réalisant plus de 250 millions de chiffre d'affaires. Elle devrait rapporter entre 800 millions et 1 milliard d'euros.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202327514396-la-surtaxe-de-5-sur-l-impot-sur-les-societes-prolongee-500560.php?xtor=EPR-1500-\[nl\\_8h\]-20121016-\[s=461370\\_n=2\\_c=201\\_l-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202327514396-la-surtaxe-de-5-sur-l-impot-sur-les-societes-prolongee-500560.php?xtor=EPR-1500-[nl_8h]-20121016-[s=461370_n=2_c=201_l-937960@1)

(Source : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr) du 16/10/2012, Elsa Conesa)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES ENTREPRISES

### ● Carrefour supprime 533 postes administratifs

Vendredi 12 octobre, Carrefour a exposé devant les organisations syndicales son plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), qui concernera 533 postes administratifs en France, dont une grande majorité de cadres. **Bruno Moutry (CFDT)** : « Ils nous ont annoncé un plan de 533 suppressions de postes, dont la grande majorité, c'est-à-dire 450, sont des postes de cadres. [Nous avons] déjà connaissance de salariés volontaires d'office, dont la seule alternative proposée est de quitter l'entreprise ». **Claudette Montoya**, déléguée centrale **CGT**, dénonce

« un plan social [qui] cible des postes précis, réduisant l'impact du volontariat et stigmatisant les salariés qui occupent ces emplois » et précise que « 287 postes seraient supprimés » au siège des hypermarchés Carrefour, situé à Evry-Courcouronnes (Essonne). Les autres sites les plus touchés ? Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Massy-Palaiseau (Essonne).

[http://tempsreel.nouvelobs.com/france-la-crise-sociale/20121012.OBS5547/carrefour-supprime-533-postes-administratifs.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20121013](http://tempsreel.nouvelobs.com/france-la-crise-sociale/20121012.OBS5547/carrefour-supprime-533-postes-administratifs.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20121013)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 13/10/2012)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Yvelines : on recrute dans les centres commerciaux

A l'approche des fêtes de fin d'année, les centres commerciaux embauchent. Le 10 octobre, deux forums de l'emploi se sont tenus à Art-de-Vivre (Orgeval) et à Parly 2 (Le Chesnay). Et ce sont neuf forums de l'emploi dédiés au commerce qui se dérouleront durant le mois d'octobre dans les centres commerciaux du 78.

- **Dominique de Gryse**, directeur territorial du Pôle emploi des Yvelines : « C'est une opération coup de poing. L'objectif de cette opération est de mettre en relation directe les demandeurs d'emploi et les entreprises du secteur. On sait qu'après le forum les candidats vont multiplier les entretiens d'embauche ». Il y a, en tout, plus de 500 emplois à pourvoir.

<http://www.leparisien.fr/orgeval-78630/on-recrute-dans-les-centres-commerciaux-11-10-2012-2222561.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 11/10/2012, Marjorie Lenhardt)

## OPINIONS/VIE POLITIQUE

### ● Les médecins aussi refusent d'être pris pour des « pigeons »

Prenant exemple sur les entrepreneurs « Pigeons », le mouvement « Les médecins ne sont pas des pigeons » entend mobiliser les opposants au PLFSS 2013 sur Facebook.

- **Le Figaro** : « Le mouvement, informel et indépendant de tout syndicat, entend avant tout défendre la liberté tarifaire des médecins de secteur 2 qui peuvent appliquer des compléments d'honoraires aux tarifs de la Sécu. Mais il veut aussi protester contre l'assujettissement à la TVA de 19,6 % depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier de certains actes de chirurgie esthétique, comme l'implantation de cheveux ou de prothèses mammaires, qui ne sont pas à finalité thérapeutique ».

A cela s'ajoute d'autres revendications comme la hausse des tarifs des consultations, la liberté de choisir son lieu d'installation, en passant par la défense du « médecin entrepreneur ». **L'enjeu pour l'Assurance maladie ?** Éviter que des patients renoncent à se soigner pour des questions d'argent. Pour cela elle plaide « pour qu'un maximum de praticiens adopte un contrat d'accès aux soins encadrant les dépassements ». Les syndicats, eux, réclament en contrepartie une revalorisation des tarifs de base de la Sécu.

Autre conflit. Selon les médecins, il y a disparité entre l'effort demandé aux hôpitaux (657 millions d'économies à réaliser) et celui qui leur est demandé à eux (1,76 milliard d'économies). Les plus virulents, dans cette affaire, sont les médecins et pharmaciens biologistes qui gèrent les laboratoires d'analyses. « **Marisol Touraine, la ministre de la Santé, entend leur imposer 200 millions de baisse de tarifs, donc de revenus, soit 5 % de leur chiffre d'affaires !** », explique Le Figaro. **François Blanchecotte**, le président du Syndicat des biologistes : « Cette année déjà, tous les labos affichent un chiffre d'affaires dans le rouge, avec des diminutions de 4 % à 6 % depuis janvier. Si le gouvernement persiste, on ne pourra donc pas faire autrement que de monter des plans sociaux ». Ce qui, d'après les estimations des syndicats du secteur, signifierait « pas moins de 8 000 suppressions de postes ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/10/09/20002-20121009ARTFIG00665-les-medecins-ne-sont-pas-non-plus-des-pigeons.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 10/10/2012, Guillaume Guichard)

[Retour au sommaire](#)

### ● Taxation des plus-values : les patrons montent au créneau

- **Douze organisations patronales** ont publié un communiqué dans la nuit du 9 au 10 octobre : « Conscients de la gravité de la situation économique de notre pays, nous demandons solennellement aux pouvoirs publics de retirer le nouveau dispositif de taxation



de ces plus-values. [...] Nous, représentants de toutes les entreprises (...), nous sommes réunis de manière exceptionnelle (et) avons constaté que (...) la mesure envisagée sur les plus-values de cession d'actions et de droits sociaux (...) affecterait lourdement la stratégie de croissance des entreprises ». **Les signataires** : le Medef, l'Afep (grandes entreprises), l'Afic (investisseurs dans sociétés de croissance), Croissance Plus, EDC (entrepreneurs chrétiens), Ethic (entreprises à «taille humaine»), le Réseau Entreprendre, le réseau #geonpi, à l'origine de la contestation du monde patronal, à travers son porte-parole, Jean-David Chamboredon.

- **Laurence Parisot**, patronne du Medef, sur France Info, le 10 octobre : « Ce texte est unique, (...) très important, (...) décisif. Il cherche à appeler l'attention non seulement du gouvernement mais aussi de l'ensemble des Français pour dire "attention, l'entrepreneuriat aujourd'hui en France avec un dispositif qui est prévu dans le projet de budget pour 2013, est gravement en danger". [...] Le gouvernement a entendu et vu qu'il y avait un vrai problème. Depuis, il cherche à élaborer des aménagements, des amendements qui sont kafkaïens, qui ne peuvent que compliquer la situation, qui ne peuvent qu'aboutir à des comportements d'évitement ». Avant de plaider pour « quelque chose de très simple. C'est fondamental pour l'économie. [Car s'il] n'y a plus d'entrepreneurs en France, vous n'avez plus d'entreprises, vous n'avez plus d'employeurs, vous n'avez plus d'employés ».

- **Libération** : « Les entrepreneurs acceptent bien souvent de se rémunérer modestement en échange de l'espoir de toucher le « jackpot » lors de la cession de leur société. Ils estiment que l'alourdissement de la fiscalité du capital souhaitée par le gouvernement socialiste met à mal un tel dispositif ». **Selon le communiqué patronal** : « Ces dispositions, prises sans concertation, auraient des conséquences très néfastes en matière de développement économique, d'investissement et d'emploi. Conscients de la gravité de la situation économique de notre pays, nous demandons solennellement aux pouvoirs publics de retirer le nouveau dispositif de taxation de ces plus-values ».

La Confédération générale des Petites et moyennes entreprises (CGPME) n'est pas signataire de ce texte. Le 10 octobre, elle s'est déclarée « satisfaite » des propositions avancées par le gouvernement pour modifier les parties du projet de loi de Finances 2013.

- **Jean-Eudes du Mesnil**, secrétaire général de la **CGPME** : « Nous considérons que les engagements que le gouvernement a pris vis-à-vis de la CGPME répondent aux demandes que nous avons formulées sur la taxation des plus values. [...] Nous avons obtenu satisfaction pour les entreprises que nous représentons », avant de préciser entre autres que le gouvernement avait proposé de revenir au taux forfaitaire de 19 % pour taxer les plus-values de cession d'actions, dans le cas d'entrepreneurs détenant plus de 10 % du capital d'une société.

[http://www.liberation.fr/economie/2012/10/10/les-patrons-montent-au-creneau-contre-la-taxation-des-plus-values\\_852203](http://www.liberation.fr/economie/2012/10/10/les-patrons-montent-au-creneau-contre-la-taxation-des-plus-values_852203)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 10/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

#### ● **Laurence Parisot** : « **La situation est gravissime** »

Dans un entretien accordé au Figaro, Laurence Parisot estime que des mesures en faveur de la compétitivité des entreprises doivent être prises d'urgence.

- **Laurence Parisot** : « Nous savons tous que la situation économique est gravissime. Moi-même, je disais avant l'élection que la situation était préoccupante. Mais aujourd'hui, nous sommes passés d'un avis de tempête à un avis d'ouragan. Certains patrons sont en état de quasi-panique. D'un côté, le rythme des faillites s'est accéléré durant l'été et aucun secteur d'activité n'affiche de prévisions autres que pessimistes jusqu'à la fin de l'année. Et par ailleurs, nous assistons à une défiance généralisée des investisseurs, résidents comme non-résidents. Lorsque, pour investir, ils ont le choix entre plusieurs pays, les grands investisseurs étrangers excluent maintenant la France d'emblée. Dans ce contexte qui devient réellement dramatique, chacun doit prendre la mesure de l'urgence des décisions ». Concernant le choc de 30 à 50 milliards afin de réduire le coût du travail pour lequel militait autrefois Louis Gallois, aujourd'hui chargé par le gouvernement d'un rapport sur la compétitivité : « 30 milliards d'euros, ce serait le minimum pour réduire l'écart avec

*l'Allemagne. Or il est possible de financer une telle somme sans pénaliser le pouvoir d'achat des salariés. Nous avons baptisé la double hélice le système qui permettrait de le faire : nous proposons d'agir simultanément sur quatre paramètres. D'un côté, on baisserait à la fois les charges patronales et les charges salariales. De l'autre, on augmenterait légèrement la CSG et la TVA hors produits de première nécessité. Cette hausse des impôts indirects serait compensée par les deux premières baisses de cotisations. Peut-être faudrait-il prévoir des ajustements spécifiques pour les non-salariés ou les retraités qui, eux, n'en bénéficieraient pas. Nous sommes sur le point de demander officiellement au Haut Conseil du financement de la protection sociale de mesurer par des simulations précises l'impact de nos propositions. [...] Ce choc doit être court et se produire sur deux ans, trois ans maximum. Le décrochage de la France est trop sérieux, on ne peut étaler cette réforme sur toute la durée du quinquennat. [...] Il serait faux de croire qu'il n'y a pas marge de manœuvre [autre que les hausses d'impôts, ndlr]. Les rapports de la Cour des comptes ou de l'Inspection des finances l'expliquent. Il faut s'attaquer immédiatement aux dépenses publiques pour retrouver notre compétitivité, et le gouvernement pour le moment ne l'a pas fait ».*

**- L'intégralité de l'entretien accordé par Mme Parisot :**

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/10/14/20002-20121014ARTFIG00115-laurence-parisot-la-situation-est-gravissime.php>

(Source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr) du 14/10/2012, Gaëtan de Capèle, Marc Landré & Cyrille Lachèvre)

## **LIVRES**

### **● Bon pour la casse ! Les déraisons de l'obsolescence programmée**

Par Serge Latouche, Les Liens qui Libèrent Editions (100 pages)

**- Présentation de l'éditeur :** « *L'obsolescence programmée, c'est un processus stupéfiant qui, pour développer notre addiction à la consommation et donc nous rendre captif du système économique, fut conçu puis mis en application au milieu du XIXe siècle aux États-Unis. Des trois formes d'obsolescence programmée, le recours aux techniques pour rendre un produit suranné, à la publicité pour nous convaincre d'acquiescer de nouveaux biens dont nous n'avons nul besoin, le plus symptomatique et le plus pervers est le fait d'introduire dans les produits une pièce défectueuse pour en limiter la durée de vie. Ampoules (pourtant conçues par un ingénieur au XIXe siècle pour avoir une vie illimitée), automobiles, appareils ménagers, ordinateurs... la plupart des biens que nous consommons sont sciemment affectés d'une durée limitée afin que nous soyons contraints de les renouveler ! C'est ce processus infernal que raconte Serge Latouche dans une société aujourd'hui en pleine "crise de croissance" et de gaspillage, dépassée par les déchets et les dégâts environnementaux qu'elle engendre. Serge Latouche est professeur émérite d'économie ».*

(Source : Métro du 11/10/2012, Anne-Aël Durand)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis**  
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)